



## Convocation Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) des Actionnaires de Claranova SE le 1<sup>er</sup> décembre 2020

- **Assemblée Générale : Modalités d'organisation en raison du confinement**
- **Maintien du vote par Internet avec VOTACCESS**
- **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

**Paris, France - le 10 novembre 2020 - 21h.** Le groupe Claranova informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société le mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020 à 15 heures.

En raison de la crise sanitaire et compte tenu des mesures administratives actuellement en vigueur interdisant les rassemblements de personnes, cette Assemblée Générale pourra se tenir exceptionnellement à huis clos, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement, sous réserve de confirmation de la prorogation des mesures réglementaires actuellement en vigueur par les autorités gouvernementales conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, ou de la mise en œuvre de mesures d'effet similaire.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale 2020 sur le site de la Société [www.claranova.com](http://www.claranova.com), qui sera mis à jour en fonction de l'évolution des mesures gouvernementales en vigueur.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 26 octobre 2020. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis. L'avis de convocation paraîtra dans les prochains jours au BALO et dans un journal d'annonces légales.

L'avis de réunion, le texte des résolutions mis à jour, ainsi que tous les documents et informations prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site Internet de la société [www.claranova.com](http://www.claranova.com) rubrique Investisseurs\Assemblées Générales. Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont également tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

Les actionnaires sont encouragés à voter par correspondance par voie postale ou par Internet, grâce à la plateforme de vote sécurisée, VOTACCESS. Les procédures de vote à distance sont ainsi simplifiées et peuvent se faire directement en ligne à compter du 13 novembre 2020 :

**Pour les actionnaires au nominatif :** connectez-vous au site [www.actionnaire.cmcicms.com](http://www.actionnaire.cmcicms.com) avec votre identifiant et login transmis par courrier postal.

**Pour les actionnaires au porteur :** connectez-vous au site Internet de votre banque sur la ligne de vos actions Claranova, il vous sera proposé de voter si votre établissement a adhéré à VOTACCESS.

Les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la Société. Les questions doivent être adressées au Président du Conseil d'Administration au siège social de la Société sis Immeuble Vision Défense – 89-91 Boulevard National, 92250 La Garenne-Colombes, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel à l'adresse [contact@claranova.com](mailto:contact@claranova.com), au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale, soit le mercredi 25 novembre 2020 à zéro heure, heure de Paris. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Numéro dédié aux actionnaires individuels : **0805 29 10 00** (appel non surtaxé).  
Ligne ouverte du mardi au jeudi de 14h à 16h.

### À propos de Claranova :

Groupe technologique à forte croissance, Claranova est un acteur international inscrit sur le long terme, à travers des modèles économiques résilients sur des marchés à fort potentiel. Leader de l'e-commerce personnalisée (PlanetArt), Claranova s'illustre également par son savoir-faire technologique dans les domaines de l'édition de logiciels (Avanquest) et de l'Internet des Objets (myDevices). Ces trois pôles d'activités partagent une vision commune : simplifier l'accès aux nouvelles technologies grâce à des solutions alliant innovation et grande facilité d'usage. Fort de cette vision, Claranova combine depuis trois ans une trajectoire de croissance moyenne annuelle de plus de 45% et a réalisé un chiffre d'affaires de 409 M€ sur l'exercice 2019-2020.

Pour plus d'informations sur le groupe Claranova :  
[www.claranova.com](http://www.claranova.com) ou [twitter.com/claranova\\_group](https://twitter.com/claranova_group)